La coproduction à l'heure du numérique : risques et opportunités pour le consommateur et l'emploi

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 26/10/2016

Saisine liée :
LA COPRODUCTION À L'HEURE DU NUMÉRIQUE. RISQUES ET OPPORTUNITÉS POUR LE.LA CONSOMMATEUR.RICE ET L'EMPLOI
Revoir la Séance plénièredu 25 octobre 2016

Projet d'avis rapporté par Mme Martine Derobert-Masure, au nom de la section des activités économiques présidée par Mme Delphine Lalu.

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, le modèle de consommation de masse a consacré la séparation des rôles entre producteur.rice.s et consommateur.rice.s. Cette distinction devient aujourd'hui plus floue avec le développement de la coproduction, à savoir la participation des consommateur.rice.s à la production des biens et services qu'ils consomment. Encaissement automatique en supermarché, gestion bancaire en ligne, participation à des boîtes à idées ou des tests utilisateurs… les consommateur.rice.s sont de plus en plus sollicité.e.s et impliqué.e.s dans leur consommation. La transition numérique renforce cette tendance : beaucoup d'entreprises du numérique fondent leur modèle d'affaires sur la valorisation des données que leur fournissent, consciemment ou non, les consommateur.rice.s. Le développement de la coproduction soulève nombre d'enjeux en terme de protection de la vie privée, d'emploi, de fiscalité ou encore d'environnement.

Le projet d'avis présente les enjeux actuels de la coproduction et formule des préconisations concrètes par lesquelles les acteurs publiques pourront garantir que la coproduction ne se développe pas au détriment des consommateur.rice.s, ni de la cohésion sociale, économique et territoriale de notre pays.

© - copyright CESE - Novembre 2026